



Conseil économique et social

Provisoire

22 juin 2005

Français

Original: anglais

Session de fond de 2004

Compte rendu analytique provisoire de la 9^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 26 avril 2004, à 15 heures

Président : M^{me} Rasi (Finlande)

Sommaire

Rapports des Présidents des six tables rondes

Communications d'un représentant d'une organisation non gouvernementale
et d'un représentant du monde des affaires

Échange de vues entre les participants

Clôture de la réunion spéciale de haut niveau

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

04-32283 (F)



La séance est ouverte à 15 h 15.

Rapports des Présidents des six tables rondes

1. **La Présidente** invite les Présidents des six tables rondes organisées sur le thème de « La cohérence, la coordination et la coopération dans le contexte de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey » à faire rapport sur les travaux de leurs groupes respectifs.

2. **M. Ricupero** (Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), Président de la table ronde A sur le rôle de l'investissement privé et du commerce dans le financement du développement, dit que la représentation des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile, des syndicats et du secteur privé, bien équilibrée, a permis d'assurer le succès des débats.

3. Les pays ne pourront pas réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'ils n'ont pas une croissance économique durable. Or l'application des dispositions du Consensus de Monterrey leur aidera à assurer la viabilité de leur économie. Pour stimuler la croissance ils ont besoin d'investissements, et pour cela il est indispensable d'augmenter l'épargne intérieure. Les participants ont examiné les voies et moyens de stimuler l'épargne et de la canaliser efficacement vers les investissements, en particulier dans les petites et moyennes entreprises. Après avoir analysé des exemples choisis de petites et moyennes entreprises ils ont débattu de l'importance de la contribution des femmes au développement du secteur privé, de l'accès au microcrédit et de marchés financiers nationaux efficaces.

4. Les investissements étrangers peuvent venir compléter l'épargne intérieure, mais seulement si les pays disposent des infrastructures et des cadres juridique et institutionnel appropriés pour les attirer. Les gouvernements et les compagnies publiques doivent encourager la croissance nationale en investissant dans les infrastructures sociales nécessaires au développement du secteur des affaires. Les investisseurs, privés et publics doivent, quant à eux, respecter leurs responsabilités sociales et leurs obligations de rendre des comptes.

5. Le commerce est le principal moyen de mobiliser des ressources pour le développement. La vitalité commerciale est indispensable pour atteindre les

objectifs de développement contenus le programme de la Conférence ministérielle de Doha organisée par l'Organisation mondiale du commerce. Mais il est difficile de décider quelle voie suivre pour atteindre ces objectifs, en particulier lorsqu'il en vient au traitement spécial et différencié dont ont besoin les pays en développement. Il faut avancer vers les objectifs agricoles du Programme de Doha, car la stagnation dans ce secteur ralentit les progrès dans les autres domaines. Les pays en développement peuvent mobiliser des ressources pour le développement en encourageant les échanges commerciaux Sud-Sud, tout particulièrement en stimulant les exportations des pays les moins avancés. Les organisations régionales sont bien placées pour aider à promouvoir et à financer ces activités commerciales. La création récente, par le Fonds monétaire international, du Mécanisme d'intégration commerciale, est une initiative constructive et novatrice pour aider les pays en développement à libéraliser leurs échanges commerciaux.

6. Bien que les prix de certains produits primaires aient remonté, en grande partie grâce à la demande de la Chine, les prix du café, du cacao et du sucre restent trop bas. Malheureusement, la recherche de solutions pour augmenter les revenus n'a, jusqu'ici, accordé que trop peu d'attention aux produits primaires. Le partenariat envisagé pour traiter les différentes possibilités, du financement à la diversification, dont la création sera à l'ordre du jour de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XI) qui se tiendra prochainement, aidera probablement à avoir une vue plus complète de la question.

7. Un grand nombre des mesures recommandées ne peuvent pas être appliquées par les pays ayant un niveau de développement très faible. Les pays les moins développés, en particulier ceux qui se relèvent de conflits, ont une économie de subsistance, ce qui rend impossible la constitution de l'épargne, et ne disposent pas des services publics requis pour que le secteur privé puisse se développer. L'aide publique au développement (APD) doit être augmentée et sa continuité assurée, en particulier en ce qui concerne les pays en développement les plus pauvres et les plus vulnérables.

8. **M. Aziz** (Observateur du Pakistan), Président de la table ronde B, consacrée au même thème que la table ronde A, dit que les débats ont porté sur l'impact de

l'investissement privé et du commerce sur le développement, la stabilité économique, l'augmentation des revenus et la lutte contre la pauvreté. L'APD reste trop faible et les Objectifs du Millénaire pour le développement sont encore loin d'être atteints. Il faut prendre des mesures pour améliorer la situation.

9. Abordant la question des investissements, l'intervenant souligne que la participation du secteur privé au développement est une voie à double sens. Tant que les gouvernements ne remplissent pas les conditions requises – bonne gouvernance, stabilité économique, paix, sécurité et infrastructures appropriées – ils ne peuvent pas attirer les investissements. Après une étude en profondeur de la question des infrastructures il ressort que leur mise en place n'est pas seulement la responsabilité des gouvernements mais également celle du secteur privé qui peut financer en partie, par exemple la santé et l'éducation.

10. Pour attirer les investissements les pays en développement doivent aussi faire preuve de transparence et mener une lutte anticorruption efficace. Ils ont besoin de l'aide des pays développés pour mettre un terme au blanchiment de l'argent et à la fuite des capitaux. Le secteur privé peut participer en contrôlant la bonne gestion des entreprises et le respect des normes comptables.

11. Les transferts de capitaux venant de l'étranger, en particulier les salaires des travailleurs émigrés, sont pour les pays en développement une importante source de revenu. Globalement, ils s'élèvent à plus de 90 milliards de dollars. Pour de nombreux pays, ces transferts sont supérieurs aux investissements étrangers directs ou à l'aide publique au développement. Les États doivent encourager et faciliter ces transferts en ouvrant l'accès au marché de l'emploi international et en installant les mécanismes institutionnels requis.

12. En ce qui concerne le commerce, les participants soulignent qu'il faut donner des perspectives aux pauvres. L'ouverture des marchés est indispensable pour pouvoir créer des emplois et lutter efficacement contre la pauvreté. C'est l'essor du commerce et non pas de l'aide qui permettra d'assurer le développement. Dans cette perspective, il est nécessaire de revitaliser le programme de développement de Doha.

13. Certains pays, en particulier les États insulaires sans littoral et ceux qui dépendent largement des

exportations de produits primaires, sont confrontés à des difficultés particulières. Ils ont besoin d'apports plus importants d'aide publique au développement car, même en procédant aux réformes économiques et structurelles requises, il leur est impossible de parvenir à un niveau de développement suffisant pour assurer la croissance et réduire la pauvreté. Les donateurs doivent, non seulement maintenir les flux d'APD, mais aussi aller plus loin en aidant ces pays à développer leurs capacités pour qu'ils puissent progresser sur le plan économique.

14. **M^{me} Frafjord Johnson** (Observatrice de la Norvège), Présidente de la table ronde D, consacrée au rôle des institutions multilatérales dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement, précise que le débat a d'abord porté sur la nécessité de coordonner et d'harmoniser les efforts déployés pour parvenir aux Objectifs du Millénaire. Les participants regrettent l'absence d'une répartition efficace du travail entre les donateurs et les institutions multilatérales et suggèrent que le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) intervienne pour améliorer la situation. Il faut commencer par assurer la cohérence au niveau national avant de pouvoir l'exiger des institutions multilatérales.

15. Une approche axée sur le pays est indispensable. En d'autres termes c'est l'application, au niveau national, des Objectifs du Millénaire pour le développement qui doit primer. Les Documents de stratégie pour lutter contre la pauvreté (DSRP) peuvent être très utiles, à condition d'être précisés et développés, car certains pays en sont déjà à la deuxième génération des DSRP. Il faut établir un lien plus direct entre les DSRP et les Objectifs du Millénaire pour le développement.

16. L'adaptabilité est essentielle au succès et les Objectifs du Millénaire doivent être modulés en fonction de la situation nationale. L'aide et les programmes de prêt des institutions financières internationales et des donateurs doivent aussi s'inscrire dans la perspective des DSRP. Il faut deviser des solutions pour aider les pays à revenu intermédiaire à parvenir aux Objectifs du Millénaire, étant donné qu'ils ne peuvent pas s'appuyer sur les DSRP. Les participants considèrent que les stratégies et plans de développement nationaux qu'étudie actuellement la Banque mondiale pourraient être une option.

17. Le développement des capacités est indispensable pour permettre aux pays d'agir efficacement sur la base des DSRP et pour leur permettre de s'approprier réellement les politiques de développement. Le financement des activités engagées pour parvenir aux Objectifs du Millénaire doit non seulement continuer mais aussi être maintenu au niveau requis. Mais il faut également veiller à ce que ces ressources soient utilisées sagement et équitablement. Les gouvernements des pays en développement ont une grande responsabilité à cet égard. Cependant même si l'aide publique au développement atteignait l'objectif convenu de 0,7 % du produit national brut des pays donateurs, elle ne suffirait pas pour atteindre les Objectifs du Millénaire, en particulier ceux fixés pour 2015. Des solutions doivent être trouvées pour augmenter les ressources. Il y a différentes possibilités – fiscalité mondiale, mécanisme de financement international, radiation de la dette des pays ne pouvant participer à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) – qui doivent être examinées soigneusement.

18. Le succès dépend aussi de la possibilité de contrôler le respect des engagements pris. Le Global Monitoring Report (Rapport mondial sur les rapports) de la Banque mondiale, ainsi que le rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et celui du Programme des Nations Unies pour le développement peuvent être utiles à cet égard, mais se sont principalement les États, les institutions de financement internationales et les donateurs qui ont la responsabilité du suivi. Un certain nombre de donateurs ont annoncé qu'ils feraient rapport sur les progrès réalisés dans la poursuite de l'OMD 8 (Création d'un partenariat mondial pour le développement). D'après les participants, pour pouvoir assurer un véritable suivi efficace il est nécessaire d'améliorer la communication ainsi que le recueil et la diffusion de l'information.

19. **M. Anjeli** (Observateur de l'Albanie), Président de la table ronde F, consacrée à la viabilité et à l'allègement de la dette, précise que les débats ont pris en compte la note du Secrétaire général de l'ONU consacrée à la cohérence, la coordination et la coopération dans le contexte de l'application du Consensus de Monterrey (E/2004/50) ainsi que les conclusions de la réunion de printemps 2004 des institutions de Bretton Woods.

20. Concernant l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), les participants estiment qu'il faut d'urgence examiner les conséquences qu'aura l'application, à la fin de l'année, de la « clause couperet » et envisager la création d'un mécanisme d'appoint pour les pays de l'Initiative ne parvenant pas à assurer la viabilité de leur dette. D'après eux, il n'a pas été possible à certains pays de ramener leur dette à un niveau viable parce que les hypothèses de départ concernant les taux d'intérêt, le volume des exportations et la croissance économique, étaient trop optimistes. Le recours au ratio dette-sur-l'exportation pour définir la viabilité de la dette est inapproprié et les prévisions relatives à la croissance de l'économie, du produit intérieur brut et des exportations ne doivent pas être trop optimistes. Il faut trouver des solutions pour que les pays en développement parviennent à une croissance soutenue et aux Objectifs du Millénaire, sans pour cela mettre en péril la viabilité de leur endettement. Les participants espèrent que les nouveaux cadres pour assurer la viabilité de la dette et les politiques d'emprunt pour les pays à faible revenu sur lesquels travaille actuellement le Comité du développement du Fonds monétaire international permettront d'améliorer la situation.

21. Les pays en développement à revenu intermédiaire ont besoin d'une stratégie de prévention des crises pour pouvoir maintenir leur endettement à un niveau viable. Plusieurs solutions peuvent être envisagées, dont l'adoption de normes et de codes pour la gestion du passif et l'accumulation des réserves et l'introduction de taux de change plus souples.

22. La prévention des crises s'est améliorée grâce à l'introduction de clauses d'action collective, à la nouvelle approche de la dette définie dans le cadre du Club de Paris, ainsi qu'à d'autres mesures dont l'adoption d'un nouveau code de conduite volontaire définissant les rôles respectifs des débiteurs et des créanciers en cas de crise. Outre ces mesures statutaires pour assurer une restructuration globale de la dette, d'autres dispositions dont un mécanisme de restructuration de la dette souveraine sont encore à approfondir. Ils sont d'avis qu'il est nécessaire d'améliorer globalement l'appui fourni pour assurer la résolution des crises financières.

23. La crise de la dette ne peut pas être simplement résolue en injectant des liquidités. Il faut surtout adopter des politiques visant à assurer la croissance. Il faut chercher à remédier à la corruption bancaire qui

peut, à tout moment, provoquer une crise et qui est encouragée par le manque de supervision et des réglementations trop laxistes. Les pays à économie en transition souffrent d'un gonflement de la dette du au financement, par les pouvoirs publics, de dépenses non productives. Les ressources publiques doivent être utilisées pour financer les investissements et encourager la croissance économique nationale. La bonne gestion de la dette est étroitement liée à l'adoption des politiques fiscales et monétaires appropriées.

24. Concernant la viabilité de la dette des pays à revenu intermédiaire, il est essentiel de prendre en compte les besoins du secteur privé, tout particulièrement des petites et moyennes entreprises qui paient une prime supplémentaire pour le financement de la dette. Le rôle des intermédiaires financiers qui fournissent des crédits à ces entreprises doit être renforcé. Il faut aussi améliorer l'information sur les possibilités d'investissement dans les pays en développement. Les gouvernements, en donnant plus de transparence à leurs politiques, obtiendront la confiance des investisseurs et encourageront la conclusion de partenariats entre les secteurs public et privé.

25. En conclusion, la viabilité de la dette n'est pas une fin en soi mais plutôt une condition préalable au financement de la croissance économique et du développement humain. Dans le contexte du Consensus de Monterrey, il faut s'efforcer d'encourager la croissance et pas seulement chercher à assurer le remboursement de la dette. Une stratégie de prévention des crises internationales, y compris l'adoption de politiques économiques, financières et monétaires cohérentes, de mesures pour assurer un financement local suffisant et améliorer la circulation de l'information, est indispensable. Les dispositions concernant l'allègement de la dette doivent être transparentes, tant du côté des pays créanciers que de celui des pays débiteurs. Enfin, les instances chargées d'examiner la restructuration de la dette, jusqu'ici principalement composées de créanciers, doivent ouvrir leurs rangs aux débiteurs.

26. **M. Kiekens** (Fonds monétaire international), Président de la table ronde E, consacrée à la viabilité et à l'allègement de la dette, dit que les débats ont abouti à un ensemble de conclusions très claires, à savoir notamment que le surendettement excessif est un obstacle important à la croissance économique et à la

réalisation des Objectifs du Millénaire, particulièrement au niveau de la réduction de la pauvreté. En effet, une dette trop importante, non seulement empêche le pays de tirer le maximum de ses ressources fiscales, mais encore bloque les investissements et l'accès au crédit.

27. L'allègement de la dette des pays pauvres très endettés est une mesure indispensable pour les aider à parvenir à leurs objectifs de développement. Les participants reconnaissent le rôle très important joué à cet égard par l'Initiative PPTTE. Ils estiment extrêmement positif que 13 pays aient atteint le point d'achèvement et bénéficié d'un allègement de la dette d'un montant global de près de 15,5 milliards de dollars. Quinze autres pays ont atteint le point de décision et la communauté internationale s'est engagée à procéder à un allègement global de 15 milliards. Cependant, il y a encore 13 pays qui n'ont pas atteint le point de décision. Les participants préconisent la recherche de méthodes qui permettent à tous les pays de bénéficier des mesures d'allègement de la dette le plutôt possible. À l'unanimité, ils considèrent qu'il vaut mieux repousser l'application de la « clause couperet » ou alors trouver un autre instrument qui permettra de résoudre le problème de la dette. En outre, ils considèrent comme tout à fait approprié d'accorder un allègement supplémentaire aux pays qui, après être parvenus au point de décision, sont confrontés des chocs exceptionnels. Ils se félicitent des décisions prises récemment concernant le Niger et l'Éthiopie car, d'après eux, il est indispensable de faire preuve de plus de souplesse dans la résolution des problèmes d'endettement. Ils lancent un appel pressant à tous les créanciers pour qu'ils respectent les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'Initiative.

28. Des dispositions doivent être prises dès maintenant pour assurer la viabilité de la dette à l'avenir. Ils recommandent que le nouveau mécanisme conçu par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays à faible revenu à maintenir leur endettement à un niveau viable soit transparent et utilisé avec souplesse, en tenant compte des besoins et des conditions particulières à chaque pays. L'évaluation de la viabilité de la dette doit faire la part de la nécessité de mobiliser des ressources pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier la lutte contre la pauvreté et le développement social. Plusieurs indicateurs sociaux utilisés pour mesurer les progrès réalisés dans la poursuite de ces objectifs

pourraient être utilisés dans le nouveau cadre d'évaluation de la viabilité de l'endettement.

29. Lorsqu'un pays emprunteur a atteint le seuil de sécurité, il doit éviter de contracter de nouvelles dettes et la communauté des donateurs doit envisager une aide financière sous forme de dons et non plus de prêts. Les participants rappellent que le nouveau cadre d'évaluation de la viabilité de l'endettement n'est pas une structure rigide et il sera amélioré au fil des expériences. Ils insistent sur le fait qu'il n'est pas destiné à fixer des seuils d'endettement mais à définir des politiques de financement appropriées et à protéger les pays concernés des chocs extérieurs.

30. Les pays, pour maintenir leur endettement à un niveau viable, doivent mettre en place des politiques qui assureront une croissance durable et des réformes qui attireront les investissements, permettront de diversifier les exportations et les stimuleront. La capacité des pays à assurer le service de leur dette extérieure dépend des recettes des exportations. Il faut espérer que les pourparlers de Doha aboutissent à des résultats concrets qui aideront les pays à ramener leur endettement à un niveau viable et à l'y maintenir à long terme.

31. Les pays à revenu intermédiaire, pour parvenir à maintenir la viabilité de leur endettement, doivent aussi parvenir à un niveau de croissance soutenu et stable. Pour ce faire, ils doivent adopter des politiques économiques saines et transparentes et susciter la réaction positive des marchés à ces réformes. Les participants considèrent l'introduction de clauses d'action collective comme étant un élément positif. Lorsqu'un pays connaît des difficultés de remboursement, il faut trouver une solution qui lui permette d'assurer la relance économique indispensable à la réalisation de ses objectifs sociaux et de réduction de la pauvreté et d'avoir accès aux marchés du crédit, national et international.

32. **M. Andriamparany** (Observateur de Madagascar), Président de la table ronde C, consacrée au rôle des institutions multilatérales dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement, déclare que la plupart des intervenants soulignent que seul un effort ciblé permettra d'assurer la cohérence des politiques et l'adoption d'une stratégie commune. L'Organisation des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) doivent collaborer avec les institutions de Bretton Woods et

l'OMC pour parvenir à cet objectif. Pour parvenir aux Objectifs du Millénaire pour le développement, il est indispensable d'harmoniser et de coordonner les instruments communs, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et les Documents de stratégie pour lutter contre la pauvreté (DSLSP). Des dispositions doivent être prises pour pouvoir identifier les besoins locaux avec précision, contrôler les progrès réalisés et tirer les enseignements de l'expérience.

33. Il faut également trouver des sources novatrices de financement pour les activités relatives aux Objectifs du Millénaire. Toutefois, certains donateurs estiment que cela ne doit pas aboutir à une augmentation des coûts de transaction, alors que d'autres demandent une définition claire des liens entre le financement, la transparence et les réformes. Les efforts nationaux se soldent par de meilleurs résultats lorsque le développement est réellement une priorité nationale. Les DSLP doivent tenir compte des conditions propres à chaque pays, s'appuyer sur les initiatives nationales et faire de la politique de développement une priorité nationale. Ils doivent s'articuler sur le processus décisionnel national, y compris concernant le budget. L'appropriation de la stratégie de développement par le pays est indispensable. Les DSLP doivent assurer cette appropriation nationale tout en axant la stratégie de développement sur la poursuite des Objectifs du Millénaire. Les participants suggèrent, pour améliorer la qualité des rapports nationaux concernant les Objectifs du Millénaire, qu'une aide soit fournie aux pays pour qu'ils puissent développer leur potentiel statistique. Les flux d'APD restent indispensables pour assurer la croissance et le développement et il faut les augmenter. Certains participants insistent sur le rôle de plus en plus important que joue le secteur privé dans l'économie, alors que d'autres soulignent que l'investissement privé ne saurait remplacer complètement les dons d'APD, bien que les gouvernements jouent un rôle important en facilitant la participation du secteur privé.

34. Les participants constatent que les pays développés n'ont pas vraiment, semble-t-il, rempli leur part du contrat conclu à Monterrey, en particulier en ce qui concerne la facilitation du commerce, l'aide publique au développement et l'adoption de mesures efficaces pour parvenir à l'Objectif 8. Ils remarquent également que certaines initiatives actuelles des

institutions multilatérales sont axées sur les processus et les procédures et ne traitent pas les vraies questions. Plusieurs participants s'interrogent sur la participation et le rôle réel des pays en développement dans les mécanismes internationaux de décision économique et demandent l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

**Communications d'un représentant
d'une organisation non gouvernementale
et d'un représentant du monde des affaires**

35. **M. Khor** (Réseau Tiers monde) constate que l'impulsion donnée par Monterrey est pratiquement retombée. Les trois thèmes de la réunion de haut niveau – cohérence, coordination et coopération – n'ont de signification que dans le contexte des principes, actions et mécanismes appropriés. Pour pouvoir financer le développement il faut se donner les moyens de traiter les nombreux problèmes soulevés au cours d'événements de portée internationale comme la présente réunion. Or la réunion spéciale de haut niveau, malgré son importance, sous sa forme actuelle, ne peut pas aboutir à des résultats concrets dans les domaines du commerce, de la finance et des investissements. Pour qu'elle soit vraiment efficace il faudrait que les travaux durent deux ou trois jours, que des équipes de travail ou des groupes d'experts soient constitués et se rencontrent régulièrement durant l'année, que le mécanisme intergouvernemental soit renforcé par la création d'une commission du financement du développement sur le modèle de la Commission du développement social et de la Commission du développement durable, que le secrétariat de l'ONU ait plus de moyens dans le domaine du financement du développement et que la société civile joue un plus grand rôle.

36. Le financement du développement est encore un orphelin à la recherche de ses parents; il a besoin d'un « père » sous la forme d'une commission intergouvernementale, d'une « mère » sous celle d'un secrétariat solide pour guider le processus et de « frères » et « sœurs » dans la communauté des organisations non gouvernementales pour entretenir l'intérêt sur les questions pertinentes. Il faut redoubler d'efforts pour parvenir à un développement durable qui responsabilise les populations, réduise les inégalités, assure la santé, l'alimentation et l'emploi de tous. Le développement exige la mobilisation des ressources et leur utilisation pour satisfaire les besoins

fondamentaux de l'être humain; or jusqu'ici les résultats ont été plutôt maigres. Dans le contexte actuel d'insécurité croissante et de menaces grandissantes pesant sur la paix, il n'est pas possible de laisser sans solution des problèmes aussi sérieux que l'endettement, le prix trop faible des produits primaires, l'impasse des relations commerciales multilatérales, l'insuffisance de l'aide et le blocage de l'accès aux médicaments à cause des droits de propriété intellectuelle.

37. Il faut prendre des mesures – radiation de la dette pour les pays à faible revenu, formule combinée de radiation et d'allègement de la dette pour les pays qui ne peuvent pas prétendre à bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), adoption d'un mécanisme systématique et global pour résoudre les problèmes d'endettement des pays à revenu intermédiaire – pour éviter que chaque pays n'invente sa propre solution comme l'a fait l'Argentine. Seule une stratégie globale pour le règlement du problème de la dette permettra de débloquer les flux financiers et de les canaliser pour la croissance et le développement. L'évaluation de la viabilité de l'endettement doit tenir compte du fait que les pays ont besoin de ressources supplémentaires pour réaliser les Objectifs du Millénaire.

38. Il est temps d'analyser les impacts des conditionnalités dont sont assortis les prêts, qui d'après l'intervenant ne sont qu'une autre forme d'ajustements structurels. Les principes de base des DSLP doivent être revus de façon à favoriser l'adoption de politiques anticycliques propres à encourager la croissance et la relance économique. Les conditions de libéralisation financière figurant encore dans de nombreuses lettres d'intention doivent être revues de façon à permettre aux pays de maintenir une sélection par voie de contrôle et d'éviter de nouvelles crises financières. Les institutions de Bretton Woods continuent d'inclure des politiques de libéralisation du commerce irréalistes dans de nombreux DSLP parce qu'elles ne saisissent pas le contexte commercial. Cette approche aboutit à une libéralisation excessive des importations néfaste à de nombreux pays en développement.

39. Pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement l'OMC, il est indispensable de revoir l'Accord agricole, d'obtenir des pays du Nord qu'ils réduisent leurs subventions agricoles et d'autoriser les pays du Sud à se protéger contre ces subventions. Une réduction importante des droits d'importation sur les

produits industriels contribuera simplement à amoindrir la viabilité des industries locales dans les pays en développement. Les pays développés doivent, au moins pour l'instant, laisser de côté les « questions de Singapour » qui contribuent à fragmenter le domaine des échanges commerciaux internationaux. Ils considèrent que seule une solution globale visant à remonter les prix des produits primaires et à instaurer des termes d'échange équitables permettra de mettre un terme au transfert massif des ressources du Sud vers le Nord.

40. Les politiques doivent être adaptées aux pays. Les « conditions équitables de concurrence » sur lesquelles est basé le système commercial actuel doivent être remplacées par un traitement différentiel, solide et justifié. La politique d'intégration du commerce et du développement doit être abandonnée au profit de la prise en compte systématique du développement dans le traitement des problèmes commerciaux. Une véritable démocratie doit être instaurée à l'OMC, au FMI, à la Banque mondiale et peut être même à l'ONU. Les divisions entre les pauvres et les riches, entre les gouvernements et les ONG et entre le Nord et le Sud doivent être surmontées afin de réellement instaurer, conformément aux Objectifs du Millénaire, un système mondial vraiment égalitaire.

41. **M. Underwood** (Conseil des entreprises pour les Nations Unies), s'exprimant au nom de la Chambre de commerce internationale, du Forum économique mondial, de Samuels et Associates, du Money Matters Institute, ainsi que d'autres organisations du secteur privé participant au financement du développement depuis la Conférence internationale sur le financement du développement, se réjouit que le rôle que joue le secteur privé dans le développement soit enfin reconnu.

42. Le Conseil des entreprises pour les Nations Unies et la Chambre de commerce internationale ont récemment organisé une réunion regroupant des représentants de gouvernements et d'organisations multilatérales, ainsi que des experts du monde des affaires des pays en développement et des pays développés. Les participants ont examiné le financement des projets d'infrastructure et identifié toute une série d'obstacles aux investissements du secteur privé, dont l'absence de transparence et le manque de stabilité des systèmes réglementaires, l'instabilité économique, la pénurie en devises et la faiblesse des systèmes juridique et judiciaire. Un

certain nombre d'approches prometteuses de partage des risques ont été retenues, y compris la mise en commun des projets; les fonds mondiaux de développement; l'utilisation des facilités de trésorerie pour surmonter les chocs temporaires comme une dévaluation massive; la défense des monnaies locales; les financements à des conditions de faveur pour subventionner certains utilisateurs ciblés et le recours à un arbitrage international pour assurer l'exécution des contrats publics et des concessions.

43. Les participants ont également étudié la nécessité d'améliorer l'accès des investisseurs et des gouvernements à l'information. D'après eux, il y a six domaines dans lesquels il faut prendre des mesures en priorité, à savoir: la mauvaise exploitation, par les investisseurs et les décideurs, des informations existantes; l'absence d'informations sectorielles pertinentes et fiables, d'analyses régionales et d'informations sur l'exigibilité des contrats; le manque de crédibilité de l'information; la nécessité de recourir à des organisations neutres ou des groupes d'experts pour obtenir des évaluations indépendantes de l'information; le renforcement des capacités d'analyse des investisseurs et des décideurs; l'amélioration des méthodes d'évaluation des risques au niveau des projets et de l'ensemble de l'économie.

44. Les participants ont suggéré que des consultations soient organisées régulièrement aux niveaux sous-national, national, régional et mondial pour que le secteur privé participe réellement au travail des gouvernements et des organisations multilatérales. Enfin, ils ont insisté que les Documents de stratégie pour lutter contre la pauvreté et les plans de développement nationaux impliquent le secteur privé dès le début du processus.

Exchange de vues entre les participants

45. **M. Robineau** (Commission économique pour l'Europe), prenant la parole au nom des commissions régionales, souligne la nécessité d'adopter une approche du développement globale et cohérente qui tienne également compte de la situation particulière des pays en développement et des pays à économie en transition, soit axée sur les priorités de développement, tout en tenant compte de la complexité de la mise en place de politiques interconnectées pour parvenir aux objectifs, et permette de trouver un équilibre entre la nécessité d'une action globale cohérente et la multiplicité des facteurs à prendre en compte dans les

politiques de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté.

46. Il rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue les engagements généraux pris par la communauté des donateurs, les institutions de Bretton Woods, les gouvernements des pays en développement et des pays à économie en transition. Les institutions de Bretton Woods doivent s'engager à considérer la situation économique comme un bien public, à lutter contre l'instabilité des capitaux et à mettre en place des politiques anticycliques pour encourager la croissance; les pays en développement doivent s'engager à appliquer leur stratégie de lutte contre la pauvreté et toutes les parties doivent s'engager à améliorer la gouvernance.

47. Ces engagements généraux doivent se concrétiser tout en prenant en compte la situation économique mondiale et celle spécifique à chaque pays, y compris les pays en développement et pays à économie en transition. Les indicateurs applicables aux Objectifs du Millénaire doivent être ventilés par groupe ethnique, niveau de développement économique et social, sexe et situation géographique.

48. Les engagements pris dans le cadre des partenariats impliquent un contrôle et une obligation de rendre compte mutuels pour éviter tout sentiment de frustration et d'injustice. Un dialogue de fond basé sur ce contrôle peut prendre une multiplicité de formes différentes. Par exemple, il est possible d'avoir avec les institutions de Bretton Woods un dialogue bilatéral sur les politiques macroéconomiques et la réduction de la pauvreté en relation avec l'aide, la radiation de la dette et la facilitation du commerce. L'Organisation des Nations Unies fournit une tribune neutre pour un dialogue multilatéral sur les politiques et un débat ouvert non seulement sur l'avancement de la réalisation des Objectifs du Millénaire mais également sur les politiques les plus efficaces à ce niveau. Les commissions régionales, en coordination avec les bureaux régionaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) favorisent les échanges d'expérience dans ce domaine. Le PNUD, le Département des affaires économiques et sociales et les commissions régionales débattent actuellement des moyens d'évaluer les données statistiques. Un système d'examen collégial a été aussi établi par les pays africains.

49. Le développement social ne doit pas simplement faire l'objet de mesures à court terme visant les populations défavorisées. Il faut investir à long terme dans le capital humain, grâce à un financement continu et à des politiques économiques de croissance soutenue pour éviter de diminuer le nombre de pauvres sans pour cela résoudre le problème persistant de la pauvreté structurelle.

50. **M. Siv** (États-Unis d'Amérique) dit que les organisations internationales doivent chercher à se compléter et non pas être à se faire concurrence. Le résumé du Président doit souligner que chaque organe représenté à la réunion a un mandat précis tout en insistant sur leur objectif commun qui est de supprimer la pauvreté.

51. Le secteur privé est au centre à la fois du Consensus de Monterrey, du Millennium Challenge Account du Gouvernement américain et des initiatives lancées par la Banque mondiale pour les petites et moyennes entreprises. Le rapport de la Commission sur le secteur privé et le développement « *Unleashing Entrepreneurship: Making Business Work for the Poor* » fait du secteur privé le moteur de la croissance économique durable et le moyen le plus rapide pour supprimer la pauvreté et parvenir aux Objectifs de développement convenus. Dans le cadre du Sommet du Groupe des Sept, les États-Unis mènent un ambitieux programme international destiné à encourager la croissance. L'administration Bush a souligné à plusieurs reprises l'importance du secteur privé dans ce domaine.

52. C'est essentiellement aux gouvernements de créer un climat favorable à la croissance et au développement national en élargissant l'accès à l'éducation, en augmentant l'épargne, en améliorant la gouvernance locale, notamment par des mesures anticorruption et en diminuant les coûts des entreprises et les barrières commerciales. Les pays en développement doivent créer des conditions propices pour mobiliser les investissements nationaux et attirer les investissements étrangers, y compris de leurs propres citoyens vivant dans d'autres pays.

53. L'abaissement des barrières douanières a des impacts beaucoup plus positifs que l'aide publique au développement. Néanmoins, pour assurer le succès du programme de développement de Doha, toutes les parties doivent être prêtes à faire preuve de souplesse et à négocier. Les pays en développement doivent

également ouvrir leurs marchés aux autres pays du Sud; près de 70 % des droits qu'ils paient vont en effet à d'autres pays en développement.

54. Si les pays en développement choisissent d'investir efficacement dans leur propre population, les donateurs pourront alors les aider, comme le fait déjà le Gouvernement américain au niveau de la lutte contre le virus d'immunodéficience/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/Sida) et dans le cadre du Millennium Challenge Account. Cette nouvelle initiative est destinée à soutenir des pays choisis sur la base de leurs bonnes politiques, y compris de leur engagement en faveur de la liberté économique, en basant l'aide fournie sur les priorités et stratégies nationales de développement établies avec la participation de tous les groupes et secteurs pertinents. Il ne s'agit ni de prêts ni de crédits mais de dons car l'expérience prouve c'est l'aide, de loin, la plus efficace pour les pays les plus pauvres.

55. Le Gouvernement américain encourage, au niveau du système financier international, la transparence et la participation active des pays en développement et des marchés émergents. Les institutions de Bretton Woods ont le mandat, les compétences et l'expérience qu'il faut pour régler les problèmes que pose l'architecture financière internationale et leurs Conseils exécutifs doivent traiter les questions de participation.

56. Le Gouvernement américain s'intéresse énormément au nouveau projet de cadre d'évaluation de la viabilité de l'endettement des institutions de Bretton Woods. Il est indispensable de poursuivre l'aide financière aux pays vulnérables, sans pour cela augmenter le fardeau de leur dette. Dans la mesure où de nombreux pays à faible revenu sont incapables d'emprunter, même à des conditions de faveur, la communauté internationale doit soutenir les efforts faits par les pays participant à l'Initiative PPTE pour atteindre le point d'achèvement. Mais il ne fait aucun doute que ces pays ne pourront parvenir à cet objectif qu'en entreprenant les réformes nécessaires.

57. Les principaux obstacles empêchant de nombreux pays, y compris certains des plus pauvres, d'atteindre les objectifs convenus tiennent à des politiques mal conçues plutôt qu'au manque de ressources. La corruption se nourrit des fonds destinés aux écoles, aux repas des écoliers et aux salaires des enseignants. Plutôt que d'adopter une « démarche axée sur les

moyens à mettre en oeuvre », le système de l'ONU devrait prendre des mesures plus précises pour favoriser la bonne gouvernance, l'adoption de bonnes politiques économiques, la participation de la société civile et le rôle du secteur privé.

58. Au niveau international, il faut aussi s'intéresser plus aux résultats qu'aux moyens, insister sur l'utilisation efficace de toutes les ressources et mesurer les résultats pour pouvoir en tirer des enseignements, identifier les meilleures pratiques et les diffuser. Le Gouvernement américain n'appuie pas l'adoption de nouveaux mécanismes de financement internationaux, comme la facilité de financement internationale qui n'est pas compatible avec son système de budgétisation, le système d'imposition internationale ou les propositions d'exploitation de nouvelles sources de financement qui augmentent les coûts de transaction, ne font pas le lien entre l'aide, les performances et la bonne gouvernance et contrecarrent toute incitation à la réforme. Les pays en développement ont, en fait, un énorme potentiel pour financer le développement, simplement ces ressources, qui représentent des milliers de milliards de dollars, doivent être identifiées, débloquées et utilisées. Enfin, il s'agit de savoir comment tirer le meilleur parti des différents organismes, fonds et programmes de l'ONU en faisant la synthèse de leurs avantages comparés pour aider les pays à créer une conjoncture favorable à la croissance.

59. **M^{me} Viotti** (Observatrice du Brésil), s'exprimant au nom du Groupe de Rio, souligne le rôle positif que les institutions financières internationales peuvent jouer pour encourager la croissance économique. Elle rappelle qu'au cours des 10 dernières années, la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont rationalisé leurs politiques économiques et mis en œuvre d'importants programmes d'ajustement fiscal étayés par des réformes structurelles. Cependant, dans la plupart de ces pays, la croissance économique est restée lente, le chômage s'est développé et, dans de nombreux cas, l'inégalité entre les revenus a empiré, ce qui a aggravé la pauvreté et provoqué des troubles sociaux. La difficulté pour ces pays est de continuer d'appliquer des politiques fiscales saines sans pour cela diminuer la capacité du secteur public à assurer les infrastructures socioéconomiques requises pour attirer les investissements privés. Le Groupe de Rio encourage par conséquent les institutions financières internationales, et les autres organismes multilatéraux, à prendre des mesures pour résoudre ces problèmes. Il

attend avec impatience les résultats des études pilotes sur la modification de la couverture des indicateurs de la fiscalité et des implications fiscales des partenariats entre les secteurs public et privé.

60. L'intervenante précise que le Président de la République du Brésil, le Président de la République française et le Président de la République du Chili ont créé, avec l'appui du Secrétaire général de l'ONU, un groupe de travail technique afin de participer activement au débat sur la recherche de nouvelles sources pour financer pour la poursuite des Objectifs du Millénaire. Les recommandations du groupe seront examinées à une réunion prévue à New York en septembre 2004 et il est à espérer que ce débat intergouvernemental ne contribuera pas seulement à mobiliser une volonté politique mais également aidera à former un consensus sur la nécessité de trouver de nouvelles ressources pour financer le développement. En s'appuyant sur un programme thématique et une approche convenue, un groupe de pays pourra ensuite faire des propositions précises pour la mise en place de mécanismes de financement novateurs et fiables qui seront examinées dans le cadre du débat sur la suite donnée à la réalisation des Objectifs du Millénaire.

61. **M. Ayari** (Tunisie) appuie l'appel lancé en faveur d'une meilleure synchronisation entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales, ainsi que la participation des pays en développement aux prises de décisions de ces institutions. Il approuve également les observations des intervenants qui l'ont précédé concernant la nécessité de créer des mécanismes d'évaluation.

62. À la Conférence internationale sur le financement du développement en 2003, la Banque mondiale a souligné qu'en dépit du fait que de nombreux pays africains n'avaient jamais été aussi bien gouvernés, les flux d'APD mettaient beaucoup de temps à les atteindre. Il est indispensable de tenir compte des impacts du fardeau de la dette extérieure sur les objectifs socioéconomiques des pays à revenu intermédiaire et d'adopter des mesures internationales efficaces et appropriées pour améliorer leur situation. Il n'y a pas de raison d'exclure ces pays des mécanismes de radiation de la dette, compte tenu en particulier des efforts importants qu'ils font pour appliquer les politiques d'ajustement structurel et remplir leurs engagements.

63. La participation des pays en développement aux processus décisionnels des institutions financières internationales est devenue une nécessité. Il est inconcevable de continuer à dépendre d'un système qui marginalise ces pays et il est indispensable d'établir un calendrier concret pour mener à bien leur intégration. Le secteur privé a également un rôle important à jouer dans la lutte contre la pauvreté mais l'ampleur du problème exige aussi la participation coordonnée de l'ensemble de la communauté internationale. De nouvelles sources de financement doivent être trouvées pour permettre aux pays en développement de réaliser les Objectifs du Millénaire. Les flux d'APD ont augmenté en 2002 et si l'on s'en tient aux engagements pris à Monterrey, ils devraient atteindre 77 milliards de dollars en 2006. L'intervenant engage la communauté internationale à participer aux initiatives en faveur des pays en difficulté comme le Fonds mondial de solidarité.

64. **M. Gallegos Chiriboga** (Équateur) se range aux observations du représentant de la société civile. Le manque de coopération internationale réelle dans le domaine commercial, que prouvent les obstacles à l'adoption d'un système de subventions, l'absence de solution au fardeau de la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire, les politiques d'ajustement structurel, bloque la croissance économique. Les risques que font peser les difficultés financières qui en résultent sur la démocratie doivent inciter la communauté internationale à trouver des moyens originaux pour lutter contre la pauvreté et augmenter la sécurité générale.

65. **M. Gupta** (Inde) estime que le thème de la réunion est particulièrement important dans la mesure où il ne sera pas possible de parvenir au développement en appliquant des politiques fragmentaires et non coordonnées. Tout en reconnaissant qu'une cohérence parfaite des politiques n'est ni théoriquement concevable ni pratiquement réalisable, il estime que chercher à supprimer toutes les incohérences les plus criantes et à parvenir à une harmonisation relative lorsque de besoin est un objectif réaliste et réalisable. Il est nécessaire, non seulement, d'évaluer les politiques de développement mais également les procédures appliquées.

66. En dépit des accords conclus à Monterrey, le transfert des ressources continue de se faire aux dépens des pays en développement. Des études sont indispensables pour savoir si cela est dû uniquement à

la lenteur de la croissance économique mondiale et pour évaluer l'impact des relations commerciales et des problèmes d'accès aux marchés.

67. Le montant de l'APD reste bien en dessous des estimations faites par la Banque mondiale et les autres institutions financières internationales des ressources nécessaires pour parvenir aux Objectifs du Millénaire. La concrétisation des engagements de Monterrey, ainsi que d'autres engagements à long terme complémentaires, est indispensable pour que les pays en développement puissent réaliser ces objectifs. Les versements d'aide publique au développement doivent être transparents et venir compléter les efforts des gouvernements. Cette aide financière doit également tenir compte des objectifs de viabilité de la dette à long terme et des programmes et politiques nationaux.

68. Pour les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en particulier les pays en développement, les enjeux sont grands et les jours qui viennent seront déterminants car consacrés à la définition du rôle du système commercial international. L'intervenant espère que tous les membres de l'OMC participeront activement à ces travaux et feront avancer l'application du programme de travail de Doha en s'assurant que les résultats des négociations sont justes et équilibrés.

69. On constate que la décision, prise d'un commun accord, de renforcer la participation des pays en développement aux processus décisionnels des institutions internationales traitant des questions commerciales, financières et monétaires a été suivie de peu d'effet. Cette question doit être réglée dès que possible car il faut donner aux pays en développement la possibilité de contribuer à l'architecture financière intergouvernementale et d'en tirer parti. Il estime que l'Organisation des Nations Unies est la mieux placée pour guider ses États Membres dans ce domaine.

70. **M. Mayoral** (Observateur de l'Argentine) approuve la déclaration faite par la représentante du Brésil au nom du Groupe de Rio et se déclare en faveur de l'organisation de réunions réunissant l'ONU et les institutions de Bretton Woods, ainsi que les autres organisations internationales traitant les questions économiques et financières.

71. La corruption dans les pays en développement est un obstacle énorme à l'efficacité de la lutte contre la pauvreté, et comme le souligne le Consensus de Monterrey, le secteur privé a un rôle pivot à jouer pour

régler ce problème. Les pays développés doivent aussi jouer leur rôle en favorisant des échanges commerciaux équitables avec les pays très endettés, en particulier ceux de l'Amérique latine.

72. **M. Balarezo** (Observateur du Pérou) approuve également la déclaration faite par la représentante du Brésil au nom du Groupe de Rio. L'appel lancé récemment par le Président Toledo va dans le même sens que le Consensus de Monterrey. La croissance économique durable est étroitement liée à l'augmentation des investissements. Par conséquent, il faut mettre en place de nouveaux mécanismes financiers pour encourager les investissements et harmoniser les objectifs du secteur privé avec les besoins des populations, tout en renforçant la gouvernance démocratique.

Clôture de la réunion spéciale de haut niveau

73. **M. Ocampo** (Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques et sociales) annonce que les réunions préparatoires entre les représentants de la société civile et les représentants du monde des affaires d'une part et entre plusieurs ambassadeurs de pays africains et les directeurs exécutifs des institutions de Bretton Woods d'autre part faciliteront grandement le travail de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement socio-économique.

74. Il se félicite des impacts des Objectifs du Millénaire pour le développement, de la Déclaration du Millénaire et du Consensus de Monterrey sur le travail des institutions de Bretton Woods et espère que de nouvelles possibilités se présenteront prochainement pour renforcer la collaboration avec ces institutions, notamment pour préparer le suivi de la Déclaration du Millénaire.

75. **La Présidente** se réjouit de la discussion ouverte, vivante et bien informée suscitée par les importantes questions politiques traitées. Elle souligne les travaux positifs des différentes tables rondes et la possibilité ainsi donnée aux décideurs aux niveaux national et international de répondre aux critiques et de dialoguer. Le thème de la cohérence, la coordination et la coopération restera au centre des travaux sur le développement économique. C'est maintenant au Conseil économique et social, chargé de veiller à la collaboration positive du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods, de donner une suite concrète à ces débats.

76. Pour concrétiser sur le terrain les résultats positifs de la réunion de haut niveau, les gouvernements doivent assurer, au niveau national, la coopération entre les différents ministères et la collaboration de toutes les parties intéressées et de tous les secteurs de la société. Les États Membres doivent convenir de la démarche à suivre pour tirer tout le parti possible de l'aide que peut leur offrir l'Organisation des Nations Unies pour mettre en place la coalition internationale qui permettra d'assurer le développement de l'ensemble de la planète et de réduire, et même supprimer, la pauvreté.

77. La Présidente prononce la clôture de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce.

La séance est levée à 15 h 20.